



## Faits & chiffres:

Dates d'exécution:

août 2018<sup>1<sup>ère</sup> étape</sup>  
à avril 2020  
février 2023<sup>2<sup>ème</sup> étape</sup>  
à décembre 2024

Durée des travaux:

6 ans

Montant global:

CHF 30'076'675.-<sup>HT</sup>  
Part INDUNI: CHF 12'030'670.-

Effectif moyen:

12 pers.

Terrassement:

23'000m<sup>3</sup>

Surface dallage béton:

2'000m<sup>2</sup>

Surface aménagements:

25'000m<sup>2</sup>

Tonnages enrobés:

6'500t

Pose de collecteurs tous diamètres confondus: 3'000 ml

Pose de réseaux divers: 2'000 ml

Pose réseau FAD: 840 ml

Bordures et éléments préfabriqués: 3000 ml

Matériel: Pelles / Pneus 20T, 18T, 13T, 5T  
Chargeuses / Pneus 7T  
Rouleau 12T, 4,5T, 2,5T  
Finisseuse 10T, 6T  
Compacteur à pneus 24T

# ESPACES PUBLICS GARE DES EAUX-VIVES

1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE

Gare des Eaux-Vives, 1207 Genève

## Type de marché:

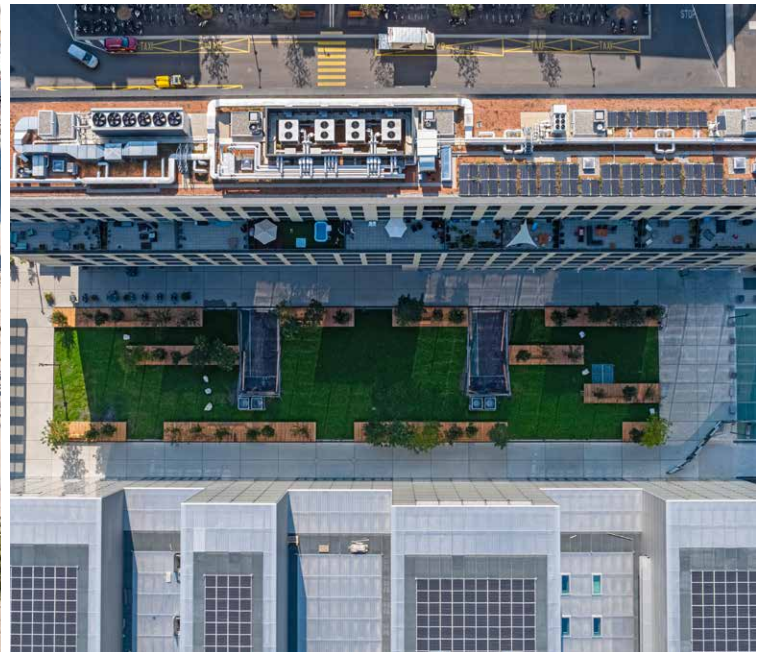
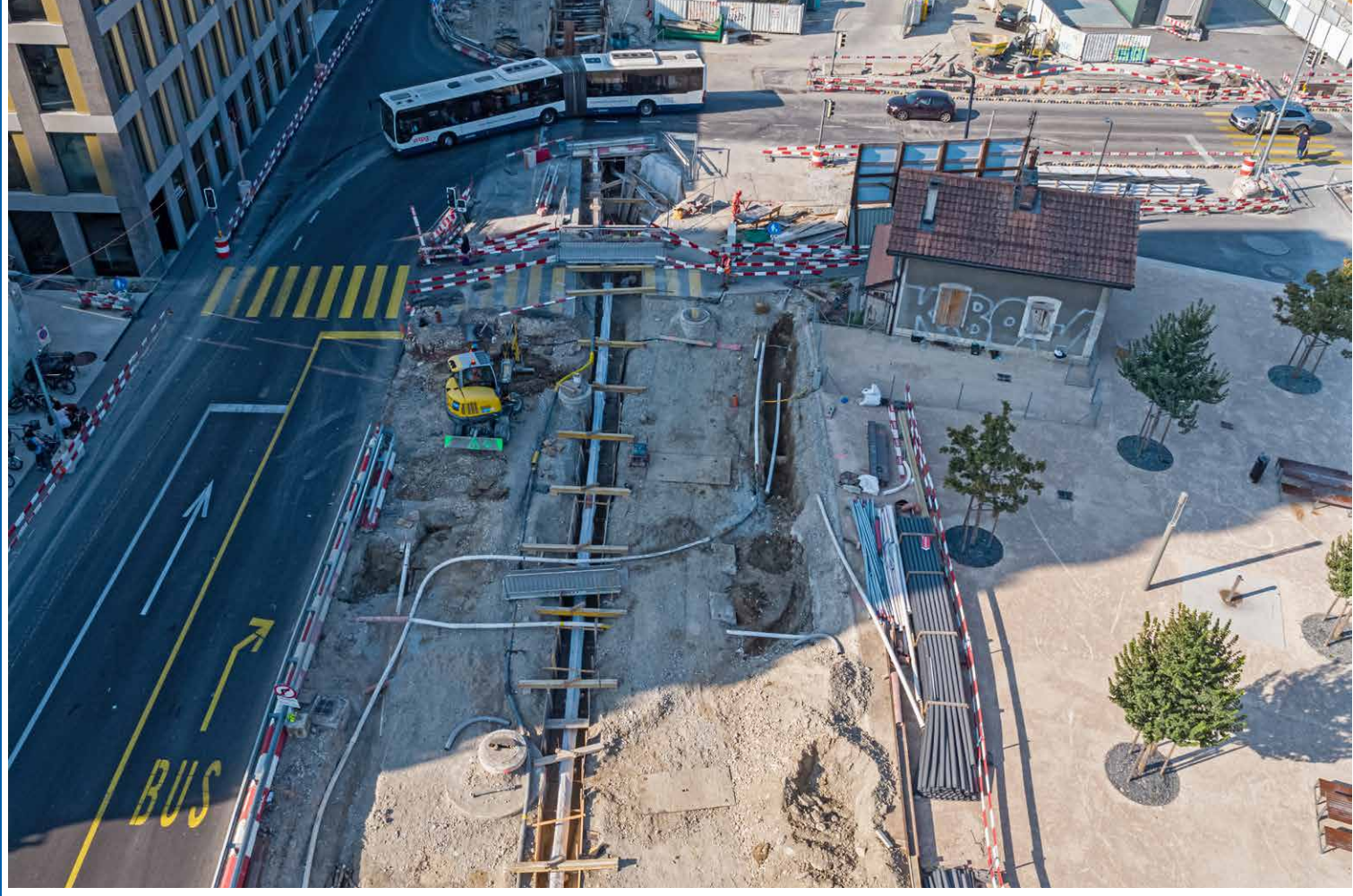
Public, aménagement des espaces publics (réfection des trottoirs, chaussées et canalisations), remplacement et création de réseaux SIG (eau, électricité et gaz) et Swisscom en consortium

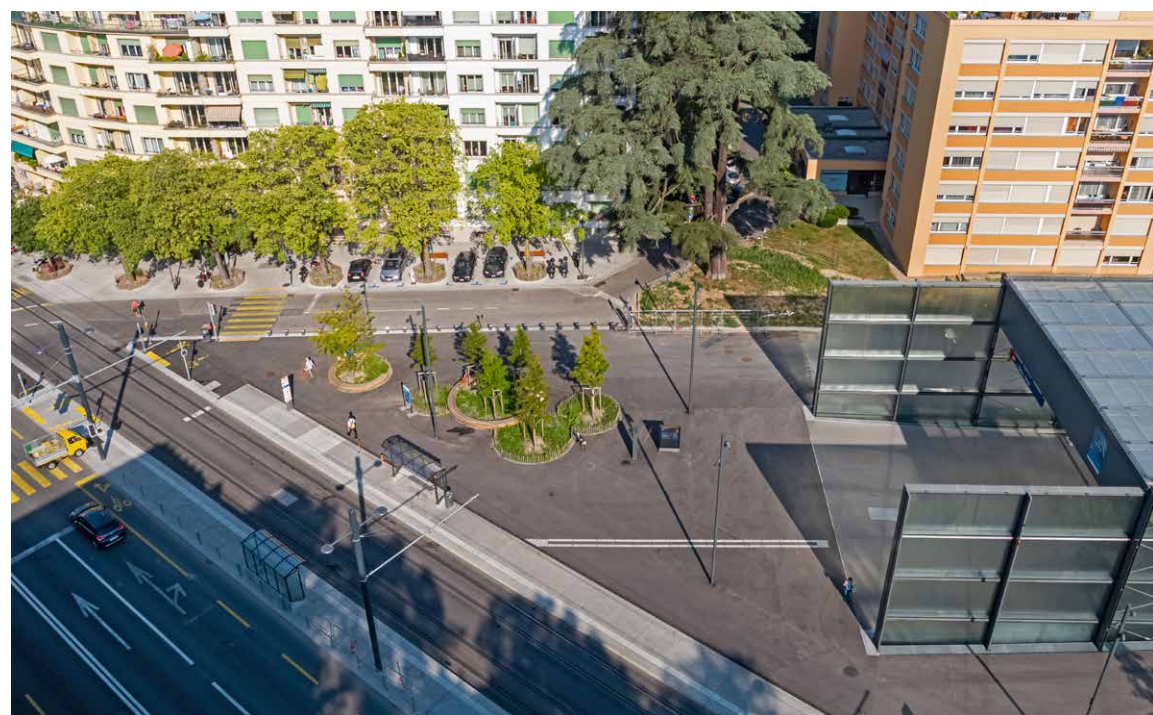
## Caractéristique:

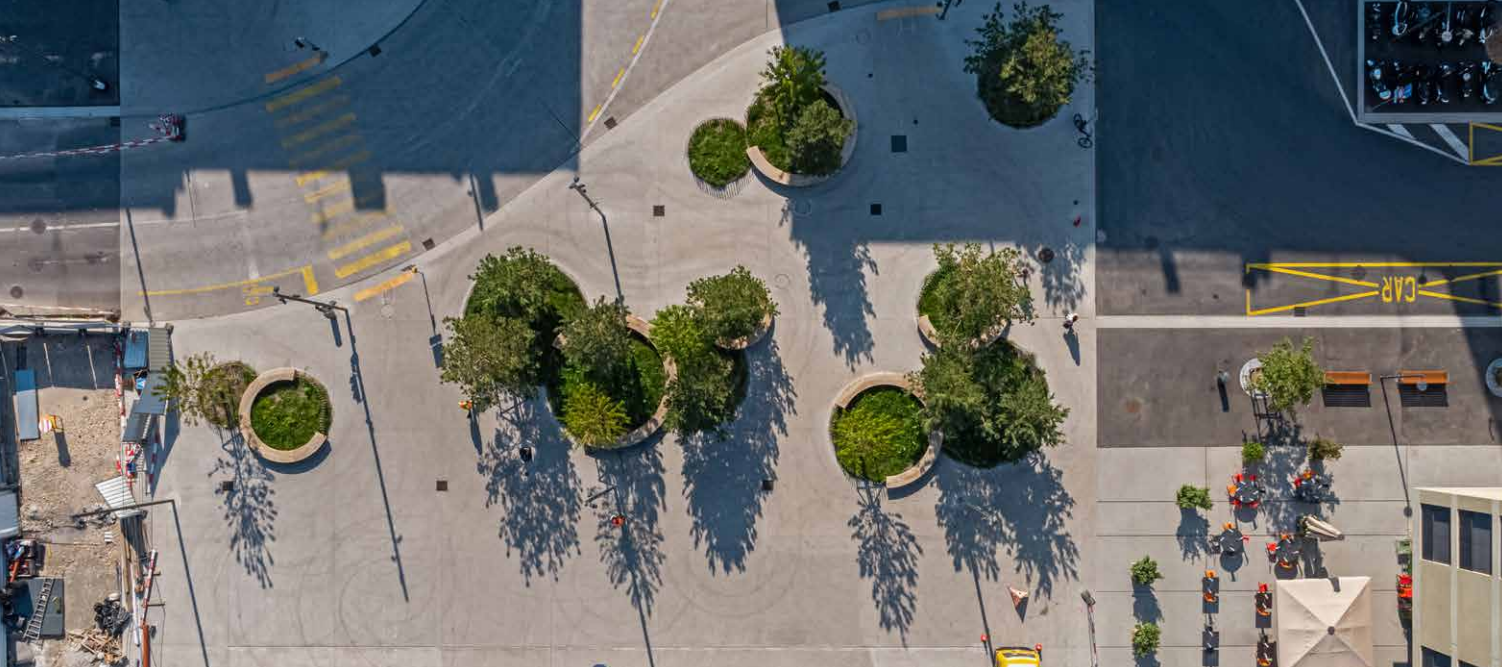
Etendu sur une surface d'environ 25'000 m<sup>2</sup>, le périmètre concerné se situe en plein cœur du quartier des Eaux-Vives entre la route de Chêne, le chemin Franck-Thomas et l'avenue de la gare des Eaux-Vives. L'aménagement des espaces publics autour de la gare des Eaux-Vives découle de la construction du CEVA, reliant les gares de Cornavin à Annemasse.

Notre mandat a consisté en la réalisation en 2 phases de tous les travaux d'infrastructures, du changement de toutes les distributions en énergies, des réseaux d'assainissements et des nouvelles superstructures routières et piétonnes.

Les aménagements publics sont organisés en trois bandes longitudinales avec de vastes places piétonnes. L'avenue de la Gare des Eaux-Vives a pris la forme d'un boulevard urbain, accueillant les automobilistes et les transports publics.







## Intervenants:

### Maître de l'ouvrage

Ville de Genève  
Département de l'aménagement,  
des constructions et de la mobilité  
Service de l'aménagement, du génie civil  
et de la mobilité  
Rue François-Dussaud 10  
1227 Les Acacias  
022 418 21 00

Services industriels de Genève  
Chemin du Château-Bloch 2  
1219 Le Lignon  
022 420 88 11

OCT - Etat de Genève, Office cantonal  
des transports  
Chemin des Olliquettes 4  
1213 Lancy  
022 546 78 00

Swisscom  
Invoice Center  
Postfach 401  
8901 Urdorf

### Exécution

Consortium S.I.R. (SCRASA 40%, pilote  
INDUNI 40% – RAMPINI 20%)  
INDUNI & Cie SA  
Avenue des Grandes-Communes 6  
1213 Petit-Lancy

### Conducteur de travaux

MARQUES Filippe – 022 879 01 01

### Contremaître

OLIVEIRA Carlos – 022 879 01 01

### Architectes

MSV architecture paysage urbaniste sàrl  
Rue Eugène-Marziano 39  
1227 Les Acacias  
MANZONI Béatrice – 022 809 50 00

### Ingénieurs civils

Groupement T ingénierie sa et  
B + S ingénieurs conseils SA  
TOUZOT Pierre – 022 716 08 00

### T ingénierie sa

Quai du Seujet 18  
1211 Genève  
BUJARD Vincent et MOIA Pierre  
022 716 08 00

### B + S ingénieurs conseils SA

Chemin Rieu 8  
1208 Genève  
STARRENBARGER Daniel – 022 735 55 45

## Compétences en matière de protection de l'environnement:

### Air :

Utilisation de machines conformes à l'OPAir, équipées de FAP selon la liste VERT de l'OFEV.

Limitation des émissions selon la Directive Air Chantiers.

Mise en œuvre des mesures préconisées par l'OFEFP (Lutte contre la pollution de l'air dans le trafic routier de chantier, 2001), telles que : camions répondant aux dernières normes EURO, localisation des décharges, etc.

### Eaux:

Traitement et évacuation conformément à notre Plan de gestion des eaux de chantier établi selon la Recommandation SIA 431 et la Directive cantonale y relative (SECOE, 2008).

### Déchets:

Tri et évacuation conformément à notre Plan de gestion des déchets établi selon la Recommandation SIA 430.

Valorisation, dans la mesure du possible, des matériaux selon les Directives sur les matériaux d'excavation (OFEFP, 1999) et les déchets de chantier minéraux (OFEV, 2006).

### Bruit:

Mise en œuvre de mesures organisationnelles, selon la Directive sur le bruit des chantiers (OFEV, 2006) et son Manuel d'application (Cercle bruit, 2008), telles que : phasage, choix des machines, voies d'accès et circulation, etc.

### Sols:

Décapage et stockage de la terre végétale en respectant les prescriptions de l'OFEV (Construire en préservant les sols, 2001 ; Respectons notre sol, 2008).

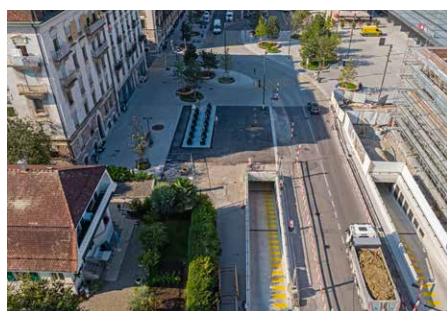
Remblayage puis aménagement des surfaces selon les Directives ASG pour la remise en état des sites (2001).

### Arbres :

Mesures de protection des arbres sis à proximité des travaux, selon la Directive cantonale y relative (DGNP, 2008).

### Sensibilisation des travailleurs:

Synthèse des mesures environnementales dans notre PHSE et instruction en début de chantier.



### INDUNI & CIE SA

Avenue des Grandes-Communes 6  
Case postale 336 - CH-1213 Petit-Lancy 1  
Tél. 022 879 01 01 - Fax: 022 879 01 99  
email: info@induni.ch - www.induni.ch

